



La parole à... Bruno Grangier, Président de MHS Industries

« *L'accord avec Polytech'Nantes va doper notre innovation* »

MH S Industries est un groupe industriel composé de MHS Electronics (microélectronique) à Nantes et de MHS Equipment (vide et vide poussé) à Houilles. Il est spécialisé dans l'ultra haute fiabilité dédiée à l'espace, l'avionique, la bionique, la sécurité civile et militaire. Son chiffre d'affaires 2007 est attendu à 32 millions d'euros.

On parle beaucoup du rapprochement recherche/entreprise. MHS vient de le réaliser. En quoi consiste l'accord conclu avec Polytechnique ?

Deux doctorants issus de deux laboratoires de Polytech'Nantes (Irenea et IMN) sont mis à disposition de MHS Electronics pour trois ans. Tout en restant encadrés par leur directeur de recherche, ils travaillent dans l'entreprise qui prend en charge leur rémunération. Ainsi, les jeunes chercheurs travaillent sur des projets concrets et MHS profite de leurs compétences, mais aussi du matériel de pointe de leur école. Cela permet de mutualiser l'accès aux équipements souvent fort coûteux. Nous venons par exemple d'acquérir un système de dépôt de



« C'est une très bonne formule, mais il faudrait que les autorisations ministérielles soient plus rapides. »

couches minces sous ultra-vide de 2,5 millions d'euros dédié au projet sur lequel travaille cette équipe de Polytech'Nantes.

Quelle est sa mission ?

Sa mission est de développer les technologies qui permettront, à partir des

composants actuellement fabriqués par MHS, de proposer des solutions innovantes et peu coûteuses. Les recherches et développements seront menés pour intégrer sur les puces électroniques de MHS des fonctions de communication radio-fréquence, par exemple, utilisées dans les télécommunications, l'automobile, le médical, la sécurité ou encore l'étiquetage électronique. Ainsi, des puces remplaceront à terme les codes-barres ou encore pourront être des éléments prédictifs des cancers.

Quels bénéfices espérez-vous tirer de cette formule plutôt expérimentale ?

Cela va nous permettre de gagner un temps considérable et doper notre innovation en limitant les investissements. De plus, l'accord valorise le savoir-faire des chercheurs et pourra leur fournir des idées pour développer d'autres axes de recherche. C'est une très bonne formule, mais il faudrait que les autorisations ministérielles nécessaires à sa mise en œuvre soient plus rapides. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR FABIENNE PROUX